

CLLAJ SYNERGIE

4 Rue du 12^{ème} Dragon
88300 NEUFCHATEAU

**Rapports divers Commissariat aux
Comptes relatifs à l'exercice
clos le 31 Décembre 2010**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Philippe STEPHANI

Expert Comptable

diplômé par l'Etat – inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Lorraine

Commissaire aux Comptes

inscrit à la Compagnie Régionale de Nancy

CLLAJ SYNERGIE

4 Rue du 12^{ème} Dragon
88300 NEUFCHATEAU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 DECEMBRE 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

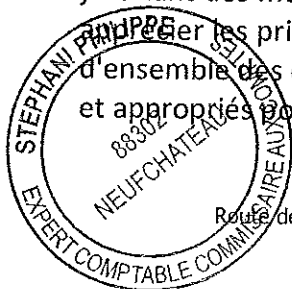
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **CLLAJ SYNERGIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à vérifier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Rue de Pompierre - B.P. 51 - 88302 NEUFCHATEAU Cédex
03.29.94.18.55 - 03.29.94.32.32
Mail : stephani.expert-comptable@wanadoo.fr - SIRET : 420 483 471 00041 - A.P.E. : 69202

Membre d'une Association de Gestion Agréée, le règlement par chèque est accepté.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons vérifié le bien fondé des subventions à recevoir

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

- Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NEUFCHATEAU, le 14 Juin 2011


Le Commissaire aux Comptes
Philippe STEPHAN

ETATS FINANCIERS RELATIFS

A L'EXERCICE 2010



Entreprise : **CLLAJ SYNERGIE**

Adresse de l'entreprise : **4, rue du 12ème Dragon 88300 NEUFCHATEAU**

Durée de l'exercice précédent : **112**

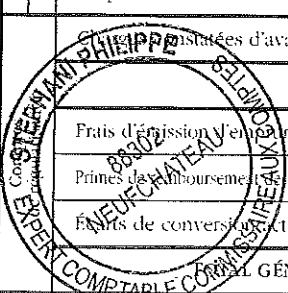
Numéro SIRET : **4 0 3 1 3 4 3 5 6 0 0 0 3 5**

Néant

				Exercice N clos le, N-1					N-1					
				3 1 1 1 2 2 0 1 0					3 1 1 1 2 2 0 0 9					
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net						
		1		2		3		1						
Capital souscrit non appelé (I)		AA												
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC										
	Frais de développement *	CX		CQ										
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3144	AG	3144							216		
	Fonds commercial (1)	AH		AI										
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK										
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM										
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO										
	Constructions	AP	3	AQ			3					3		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS										
	Autres immobilisations corporelles	AT	39846	AU	25214		14632					10891		
	Immobilisations en cours	AV	287718	AW			287718					174816		
	Avances et acomptes	AX		AY										
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT									
		Autres participations	CU		CV									
		Créances rattachées à des participations	BB		BC									
		Autres titres immobilisés	BD		BE									
Prêts		BF		BG										
Autres immobilisations financières *	BH	1496	BI			1496					1210			
TOTAL (II)	BJ	332207	BK	28358		303848					187136			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM									
		En cours de production de biens	BN		BO									
		En cours de production de services	BP		BQ									
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS									
		Marchandises	BT		BU									
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW									
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY									
		Autres créances (3)	BZ	155133	CA			155133				141720		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC									
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE								
Disponibilités	CF		50498	CG			50498				89270			
Crédits rattachés d'avance (3)*	CH	7587	CI			7587				1904				
TOTAL (III)	CJ	213218	CK			213218					232893			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Frais d'émission de titres à émettre (IV)	CW												
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM												
	Frais de conversion de l'actif *	CN												
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	545425	IA	28358		517067					420029		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières netes :		(3) Part à plus d'un an :		CR								
Classe de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :										

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2050 - IMPRIMERIE N. LITUN, ILE DE FRANCE



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise CLLAJ SYNERGIENéant 1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Fevrier 2011 - 1pp, M2

N° 2051 IMPRIMERIE NATIONALE

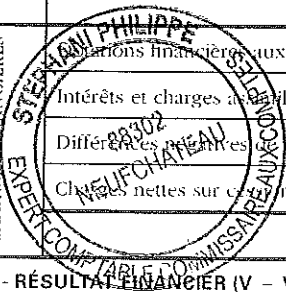
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	156147		145606
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-26728		10541
	Subventions d'investissement	DJ	247958		150649
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	377376		306796
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17411		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2779		2504
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			7199
	Dettes fiscales et sociales	DY	80588		102981
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	22813		500
Compte régul.	EB	16100		50	
TOTAL (IV)	EC	139690		113234	
Écarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	517067		420029	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	Écart de réévaluation libre	ID			
	Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(5) Dont réserves spéciales des plus-values à long terme *	EF			
	Dettes constatées d'avance à moins d'un an	EG			
	Dont concours, avances courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032.



Société : OLLA SYNERGIE

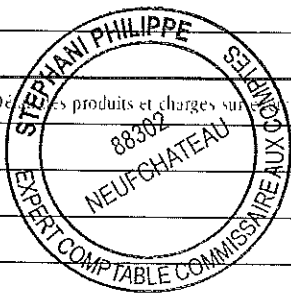
		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	EA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	42413
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	42413	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN	94752	
	Subventions d'exploitation			FO	674456	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	33729	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1600	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	846949
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	28417	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	303794	
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	33506	
Salaires et traitements *				FY	374267	
Charges sociales (10)				FZ	134478	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	5080
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	124	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	879666	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-32716	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	114	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	114	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	45	
	Différences positives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	45	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	69	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-32647	



1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Désignation de l'entreprise <u>CLLAJ SYNERGIE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5433	7529
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1814	386
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		34600
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7247	42516
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1329	50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1329	50
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5919	42466
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	854310	818107
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	881039	807566
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-26728	10541
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <input type="checkbox"/> A6 obligatoires <input type="checkbox"/> A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Dont produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

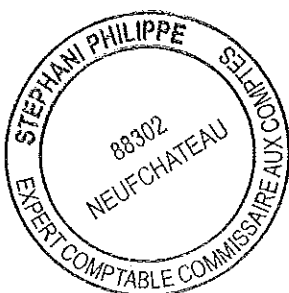
Désignation de l'association : ASSOCIATION CLLAJ SYNERGIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/10, dont le total est de **517 067 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de **26 728 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/10 au 31/12/10.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association lors de la séance du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 14 juin 2011.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation ;
- * permanence des méthodes comptables ;
- * indépendance des exercices ;

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- * Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ses biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- * Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- * Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérances, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - Autres éléments significatifs de l'exercice

- * Incendie du bâtiment de 8 chambres situé au 9 Avenue de Herrigen à Neufchâteau le 5 octobre 2010.
- * Solde d'une subvention octroyée dans le cadre du GRSP en 2009 d'un montant de 3 582,50€ en attente de réponse suite à une demande de prolongation du délai de validité

3 - Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Afin d'élargir le champ des services rendus aux personnes, de tous âges, dont la situation nécessite avant tout, de trouver une solution d'habitat, notre association et l'ADHAJ ont choisi de réunir leurs compétences au sein d'une même association. Les résolutions liées à cette fusion seront votées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2011.

Extrait du traité de fusion, première partie, chapitre deux : Date d'effet

Sur le plan comptable et fiscal, et afin de respecter la continuité des opérations, la présente fusion produira effet à compter du premier jour de l'exercice en cours, soit le 1er janvier 2011, de sorte que toutes les opérations effectuées par l'Association Absorbée [CLLAJ SYNERGIE] entre le 1er janvier 2011 et la date de réalisation de la fusion seront réputées avoir été faites pour le compte de l'Association Absorbante [ADHAJ]."



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

1. Immobilisations brutes

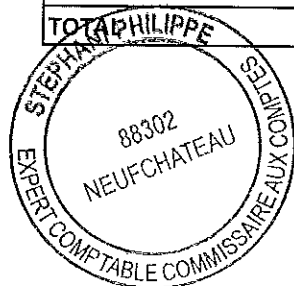
ACTIF IMMOBILISE	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLÔTURE
Immobilisations incorporelles	3 144			3 144
Immobilisations corporelles	207 061	121 506	1 000	327 567
Immobilisations financières	1 210	286		1 496
				0
TOTAL	211 415	121 792	1 000	332 207

2. Amortissements et provisions d'actif

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	A L'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLÔTURE
Immobilisations incorporelles	2 928	216		3 144
Immobilisations corporelles	21 351	4 863	1 000	25 214
Immobilisations financières				0
				0
TOTAL	24 279	5 079	1 000	28 358

3. Détails des immobilisations et amortissements en fin de période

NATURE DES BIENS IMMOBILISES	MONTANT	AMORTISSEMENT	VALEUR NETTE	DUREE
Logiciels	3 144	3 144	0	1 an
Constructions	3	0	3	
Agencements	940	376	564	10 ans
Matériels de transport	16 837,50	11 031,56	5 806	3 ans
Matériels de bureau	12 550	8 259	4 291	5 ans
Mobiliers	9 518	5 547	3 971	5,10 ans
Serveur	4 790		4 790	
Immobilisations LIGNEVILLE	267 538		267 538	
Immobilisations BULGNEVILLE	15 390		15 390	
TOTAL	330 711	28 358	302 353	



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES
--

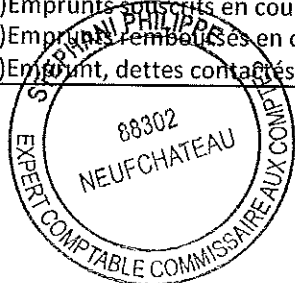
CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 496	296	1 210
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres Créances clients			
	Créance r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	155 133	155 133	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	7 587	7 587	
TOTAUX		164 216	163 016	1 210

(1) Dons prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	à un an au plus	De 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
	Emprunts obligatoires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits : (1)				
	- à un an maximum à l'origine	17 411	17 411		
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	2 779	2 779		
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	14 680	14 680		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 706	58 706		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 202	7 202		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	22 813	22 813		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	16 100	16 100		
TOTAUX		139 691	139 691	0	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés					

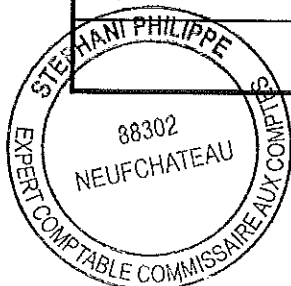


CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2010
	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	28 820
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	22 313
TOTAL	51 133

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2010
	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	155 133
Disponibilités	
TOTAL	155 133



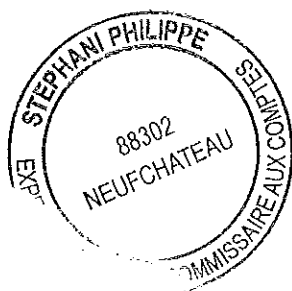
PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	31/12/2010
-----------------------------	------------

Produits d'exploitation	16 100
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	16 100

Charges constatées d'avance	31/12/2010
-----------------------------	------------

Charges d'exploitation	7 587
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	7 587

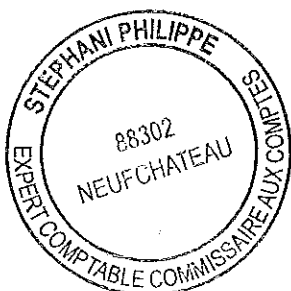


NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

NATURE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	MONTANT
Produits des activités annexes	42 413
TOTAL	42 413



RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Philippe STEPHANI

Expert Comptable
diplômé par l'Etat – inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Lorraine

Commissaire aux Comptes
inscrit à la Compagnie Régionale de Nancy

CLLAJ SYNERGIE

4 Rue du 12^{ème} Dragon
88300 NEUFCHATEAU

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 DECEMBRE 2010

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à NEUFCHATEAU, le 14 Juin 2011


Le Commissaire aux Comptes
Philippe STEPHANI

Route de Pompierre - B.P. 51 - 88302 NEUFCHATEAU Cédex  03.29.94.18.55 -  03.29.94.32.32
Mail : stephani.expert-comptable@wanadoo.fr - **SIRET** : 420 483 471 00041 - **A.P.E.** : 6920Z

Membre d'une Association de Gestion Agréée, le règlement par chèque est accepté.